

qui établit la nature monstrueuse de ce travail de mon honorable ami le ministre des Douanes, que je suis heureux de voir à son siège. Je suppose qu'on l'a envoyé chercher. Il s'éloignait de l'école, et on l'a envoyé chercher.

Je voudrais que le premier ministre disciplinât tous ses ministres, car toujours depuis la convocation du parlement, les membres du gouvernement ont fait comme M. Wade et M. McGregor au Yukon. Ces deux grands criminels, en voyant venir le commissaire Ogilvie dans cette région, ont pris la chef des champs, et quand nous faisons ici présentement le procès des plus grands criminels politiques de ce continent, on les voit disparaître du banc des accusés.

Abordons maintenant les indiennes. Le ministre des Douanes aurait pu faire quelque chose pour nous à cet égard. La femme du cultivateur, sa fille et la population féminine des villes portent des vêtements d'indienne. Et, M. l'Orateur, je ne sache rien de plus agréable que de voir porter par une jeune fille une jolie parure en indienne. On aurait pu faire quelque chose à cet égard, et voici pourquoi. Sur 34,000,000 de verges d'indienne importées au Canada, 24,000,000 nous viennent d'Angleterre, c'est-à-dire une proportion d'environ les trois quarts.

On aurait donc pu faire quelque chose sur cet article, et qu'a-t-on fait ? Mais l'auteur de la chose n'est pas le ministre des Douanes, c'est mon honorable ami le ministre des Finances. Qu'a fait le galant ministre des Finances, qui, me dit-on, avait coutume en un temps qui n'existe plus, ni pour lui ni pour moi, d'être—uniquement dans les salons, naturellement,—un aimable cavalier ? On aurait dû s'attendre à quelque chose de galant de sa part, et qu'a-t-il fait pour les demoiselles ? Qu'a-t-il fait pour la plus belle partie de la création ? Eh bien ! il s'aperçut que la préférence devait avoir des conséquences en ce cas-ci, que 24 millions de verges d'indienne étaient importées d'Angleterre sur un total de 34 millions, et que le manufacturier pourrait avoir à souffrir—ce manufacturier que vous, M. l'Orateur, avez convaincu, de votre siège en cette Chambre, d'être un si grand voleur, ce manufacturier de cotons que vous avez démontré être un grand exploitateur de la population. En voyant le tort que ce pauvre manufacturier pourrait éprouver, le ministre des Finances se sentit faiblir. Il consulta l'ancien droit conservateur, qui était de 30 pour 100. Eh ! 30 pour 100, c'est très élevé, c'est 5 cents de plus que le chiffre qu'Alexandre Mackenzie disait, en 1879, constituer un droit prohibitif. Mais le cœur lui manqua en présence des épreuves à imposer au pauvre manufacturier, et alors il se dit : "Avant la mise en vigueur de cette préférence, nous augmenterons le droit sur les indiennes de 5 pour 100." Et ainsi ce ministre, partisan

du tarif de revenu et du libre-échange, augmenta l'ancien droit de 30 à 35 pour 100 !

Shenstone, parlant d'un de ses contemporains, dit

He kicked him down stairs with such a sweet grace,
You might have thought he was handing him up.

Ces membres de la droite ont poussé dehors le manufacturier d'une manière si agréable, que celui-ci, après avoir été ainsi traité, comme le déclare mon honorable ami le député de Toronto-centre (M. Bertram), se trouve dans la meilleure pièces du rez-de-chaussée.

Le député de Toronto-centre est un bel ornement de la bande composée de "voleurs, grands et petits" qu'on devait jeter dehors, mais qui se trouvent dans la meilleure pièce du rez-de-chaussée, mon honorable ami (M. Bertram) y occupant le meilleur fauteuil.

Le spectacle est délicieux.—Il me rappelle une histoire que feu mon ancien chef regretté, le très-honorable sir John Macdonald, avait coutume de nous raconter, et qu'on peut permettre, je suppose, sans compromettre la dignité de la Chambre, de rapporter ici. Il s'agissait de certain Cheap John qui vendait des tartines de beurre faites d'une manière si rapide et si adroite que quelqu'un dans la foule cria : "Il les beurre d'abord, puis il les rejette." Telle est la façon dont le gouvernement traite les manufacturiers, et ceux-ci ne s'en ressentent pas.

Prenons, M. l'Orateur, les rideaux, dont font usage nos cultivateurs aujourd'hui prospères—et je suis heureux d'attester ici de la prospérité du Nord-Ouest, relativement à la classe agricole. Le Nord-Ouest est prospère comme le reste du Canada. La femme du cultivateur veut avoir des rideaux. Or, le droit actuellement imposé sur cet article est de 35 pour 100, tandis qu'il était de 30 pour 100 d'après l'ancien tarif. On a donc augmenté ce droit de 30 pour 100 qu'il était, à 35 pour 100.

N'est-ce pas que c'est magnifique à titre de tarif de commerce libre ? N'est-ce pas que c'est magnifique à titre de tarif de revenu ?—le vin du commerce libre tel qu'il existe en Angleterre, l'huile hilarante du tarif de revenu. Bien, prenons maintenant les mouchoirs ; toute personne polie fait usage de mouchoirs et le tarif différentiel nous aurait sans doute été utile en Angleterre, d'où nous viennent en grande partie nos mouchoirs. De crainte de frapper trop fort sur le pauvre manufacturier, le gouvernement a augmenté les droits de 30 à 35 pour 100. Passons ensuite aux lainages. Or, dans ce pays, mais surtout dans le Nord-Ouest, tout semi-arctique qu'il soit de l'aveu général, nous aurions eu droit de nous attendre à quelque considération. Beaucoup de personnes qui n'y résident pas croient que le climat du Nord-Ouest est sévère, mais quiconque y a vécu pendant quelque temps n'a pu s'empêcher de reconnaître